

## Décision 10/CP.9

### **Aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques des incidences des changements climatiques, ainsi que de la vulnérabilité et de l'adaptation à ces changements, et aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques des mesures d'atténuation**

*La Conférence des Parties,*

*Rappelant* ses décisions 25/CP.7 et 1/CP.8, ainsi que les conclusions adoptées par l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique à ses seizième et dix-huitième sessions au sujet du troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat,

1. *Prie* l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique d'entreprendre, à sa vingtième session, des travaux sur les aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques des incidences des changements climatiques, ainsi que de la vulnérabilité et de l'adaptation à ces changements, et sur les aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques des mesures d'atténuation, et de concentrer ses efforts sur l'échange d'informations et sur l'échange de données d'expérience et de vues entre les Parties au sujet des possibilités pratiques de faciliter l'application de la Convention et des solutions qui s'offrent à cet effet;

2. *Prie* l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique de lui rendre compte de ses travaux dans ces domaines à sa onzième session.

*8<sup>e</sup> séance plénière  
12 décembre 2003*